

12) Décembre 2017

Un chariot plein après une semaine de collecte (4/12/2017)



Le collège Lucie Aubrac a participé, depuis le 20 novembre, à la collecte des « journées du don », jusqu'au 1er décembre. Membres de la direction, du corps enseignant et des élèves sont fiers de montrer le premier chariot, copieusement chargé des dons apportés par les élèves, lors de cette opération solidaire. La collecte se compose de produits alimentaires (petits pots de légumes ou fruits, lait, bonbons, chocolat, etc.) ou d'hygiène (savon, coton, lingettes, dentifrice, etc.), ainsi que des coupons détachables de la carte Avantages Jeunes qui seront remis aux Restos du cœur. Organisée par la commission « citoyenneté, solidarité, Europe » du conseil départemental des jeunes du Territoire, cette opération est en faveur des enfants défavorisés. Les dons collectés seront remis à des associations engagées dans le département.

Pluie de distinctions au SDIS (5/12/2017)

Soixante-dix-sept pompiers ont été décorés à l'occasion de la Sainte-Barbe départementale, qui a eu lieu à Morvillars. Le directeur départemental du SDIS, Stéphane Helleu, est lui monté en grade.



Stéphane Helleu, directeur départemental du SDIS, passe au grade de colonel.

La traditionnelle Sainte-Barbe, célébrée tous les ans le 4 décembre, s'est déroulée pour le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) en fin de semaine dernière au centre de secours des Tourelles à Morvillars.

Au total, 77 récipiendaires se sont vu remettre un attribut de grade, une décoration ou un diplôme par Florian Bouquet, le président du conseil d'administration du SDIS, et par la nouvelle préfète, Sophie Elizeon.

L'événement de la soirée a été l'élévation au grade de colonel de Stéphane Helleu, jusqu'ici lieutenant-colonel. La préfète et le président du SDIS ont dégrafé chacune des épaulettes du récipiendaire afin de les remplacer par les nouvelles, dotées d'une barrette supplémentaire. L'occasion pour le nouveau colonel de saluer l'implication des sapeurs dans le département et de noter la prise de conscience en faveur de la lutte et de la prévention contre les gaz, les particules et autres fumées dégagées dans l'atmosphère.

MORVILLARS 5/12/2017

Pluie de distinctions au SDIS



Stéphane Helleu, directeur départemental du SDIS, passe au grade de colonel.

Sixante-dix-sept pompiers ont été décorés à l'occasion de la Sainte-Barbe départementale, qui a eu lieu à Morvillars. Le directeur départemental du SDIS, Stéphane Helleu, est lui monté en grade.

Le SDIS en chiffres

Avec ses dix centres d'incendie de secours et ses 577 personnels composés de 120 sapeurs-pompiers professionnels, de 428 volontaires et de 29 personnels administratifs, le SDIS dispose également de 4 unités opérationnelles spécialisées pour les milieux aquatiques, les risques nucléaires, les interventions en milieu périlleux et les déblaiements. Son parc d'engins comprend 106 véhicules automobiles, 26 remorques et 6 cellules spécialisées. Gage de leur efficacité, en 2016, il ne fallait en moyenne aux sapeurs que 9 minutes et 53 secondes entre la réception d'un appel d'urgence et l'arrivée du premier engin sur les lieux du sinistre. La même année, ce sont 50 575 appels qui ont été lancés et 10 976 opérations de secours réalisées.

L'élévation au grade de colonel de Stéphane Helleu, jusqu'ici lieutenant-colonel. La préfète et le président du SDIS ont dégrafé chacune des épaulettes du récipiendaire afin de les remplacer par les nouvelles, dotées d'une barrette supplémentaire. L'occasion pour le nouveau colonel de saluer l'implication des sapeurs dans le département et de noter la prise de conscience en faveur de la lutte et de la prévention contre les gaz, les particules et autres fumées dégagées dans l'atmosphère.

La traditionnelle Sainte-Barbe, célébrée tous les ans le 4 décembre, s'est déroulée pour le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS) en fin de semaine dernière au centre de secours des Tourelles à Morvillars.

Au total, 77 récipiendaires se sont vu remettre un attribut de grade, une décoration ou un diplôme par Florian Bouquet, le président du conseil d'administration du SDIS, et par la nouvelle préfète, Sophie Elizeon. L'événement de la soirée a été

Le SDIS en chiffres

Avec ses dix centres d'incendie de secours et ses 577 personnels composés de 120 sapeurs-pompiers professionnels, de 428 volontaires et de 29 personnels administratifs, le SDIS dispose également de 4 unités opérationnelles spécialisées pour les milieux aquatiques, les risques nucléaires, les interventions en milieu périlleux et les déblaiements. Son parc d'engins comprend 106 véhicules automobiles, 26 remorques et 6 cellules spécialisées. Gage de leur efficacité, en 2016, il ne fallait en moyenne aux sapeurs que 9 minutes et 53 secondes entre la réception d'un appel d'urgence et l'arrivée du premier engin sur les lieux du sinistre. La même année, ce sont 50 575 appels qui ont été lancés et 10

Rencontre avec le président : « Un moment historique » (06/12/2017)

Françoise Ravey, maire de Morvillars, a rencontré Emmanuel Macron lors d'une soirée organisée à l'Élysée fin novembre dans le cadre du congrès des maires. Elle livre ses impressions.



Françoise Ravey a pu approcher Emmanuel Macron et échanger quelques phrases avec lui.

Quel est le but du congrès des maires ?

C'est un rassemblement fédérateur, une force visant à défendre les communes, leurs libertés et la présentation des ressources financières. C'est un moment opportun pour (r)établir le dialogue entre le pouvoir central et les élus municipaux. C'est également un lieu de propositions, d'innovation pour « réussir la France avec ses communes » dans la diversité des territoires et des opinions politiques.

Vous faisiez partie des 10 % de maires invités à l'Élysée. Vos impressions ?

J'ai été très honorée de faire partie de la délégation. Être reçue par le président de la République est une marque de considération et de respect pour les maires qui sont -selon l'expression de François Baroin, président de l'association des maires de France – « les premiers de cordée de la République ». Je l'ai vécu comme un moment historique.

Vous avez été parmi les rares maires de la délégation belfortaine à pouvoir approcher et parler au président. Que lui avez-vous dit ?

Le président, vu le nombre d'invités (1 500) était difficile d'approche, mais très accessible dans le contact. Je lui ai dit : « Prenez soin des communes. Les ors de la République, ce n'est pas ce qui brille en ces lieux, mais bien les hommes et les femmes réunis autour de vous aujourd'hui qui veulent faire avancer les grands projets avec vous ». Il m'a répondu : « Ne vous inquiétez pas. J'en ai conscience. Vous avez ma confiance. » D'aucuns critiquent cette réception en disant que c'est une façon de mettre les maires dans sa

poche... Il y aura toujours des râleurs. De toute façon, s'il ne l'avait pas fait, les critiques auraient été tout aussi acerbes ! Moi je l'ai bien vécu et accepté comme un privilège

Croyez-vous qu'il a entendu les messages des maires entendus ce soir-là ?

Je suis persuadée que ces contacts ont influencé son discours du lendemain, du moins son ressenti. Bien sûr, il est resté déterminé sur ses réformes (taxe d'habitation, emplois aidés...), mais il a ouvert nombre de chantiers avec les maires dans le respect et la compréhension mutuelle. Ainsi, arrivé sous les huées, il est reparti une heure et demie plus tard sous les applaudissements nourris des maires, tous debout : une ovation improbable mais réelle. D'une manière générale, j'ai eu une impression de haut niveau intellectuel de nos jeunes instances nationales.

MORVILLARS06/12/2017

Rencontre avec le président : « Un moment historique »

Françoise Ravey, maire de Morvillars, a rencontré Emmanuel Macron lors d'une soirée organisée à l'Élysée fin novembre dans le cadre du congrès des maires. Elle livre ses impressions.



Françoise Ravey a pu approcher Emmanuel Macron et échanger quelques phrases avec lui.

Quel est le but du congrès des maires ?
C'est un rassemblement fédérateur, une force visant à défendre les communes, leurs libertés et la préservation des ressources financières. C'est un moment opportun pour (ré)tablir le dialogue entre le pouvoir central et les élus municipaux. C'est également un lieu de propositions, d'innovation pour « réussir la France avec ses communes » dans la diversité des territoires et des opinions politiques.

Vous faisiez partie des 10 % de maires invités à l'Élysée. Vos impressions ?
J'ai été très honorée de faire partie de la délégation. Être reçue par le président de la République est une marque de considération et de respect pour les maires qui sont, selon l'expression de François Borein, président de l'association des maires de France : « les premiers de cordée de la République ». Je l'ai vécu comme un moment historique.

Vous avez été parmi les rares maires de la délégation belfontaine à pouvoir approcher et parler au président. Que lui avez-vous dit ?
Le président, vu le nombre d'invités (1500) était difficile d'approche, mais très accessible dans le contact. Je lui ai dit : « Prenez soin des communes. Les uns de la République, ce n'est pas ce qui brille en ces lieux, mais bien les hommes et les femmes réunis autour de vous aujourd'hui qui veulent faire avancer les grands projets avec vous ». Il m'a répondu : « Ne vous inquiétez pas, j'en ai conscience. Vous avez ma confiance. » D'aucuns critiquent cette réception en disant que c'est une façon de mettre les maires dans sa poche... Il y aura toujours des râleurs. De toute façon, s'il ne l'avait pas fait, les critiques auraient été tout aussi acerbes ! Moi je l'ai bien vécu et accepté comme un privilège.

Croyez-vous qu'il a entendu les messages des maires entendus ce soir-là ?
Je suis persuadée que ces contacts ont influencé son discours du lendemain, du moins son ressenti. Bien sûr, il est resté déterminé sur ses réformes (taxe d'habitation, emplois aidés...), mais il a ouvert nombre de chantiers avec les maires dans le respect et la compréhension mutuelle. Ainsi, arrivé sous les huées, il est reparti une heure et demie plus tard sous les applaudissements nourris des maires, tous debout : une ovation improbable mais réelle. D'une manière générale, j'ai eu une impression de haut niveau intellectuel de nos jeunes instances nationales.

Amélie, brillantissime (07/12/2017)



Amélie Viatte a obtenu 19,97 sur 20 au brevet.

Le rôle de l'école dans l'affirmation des valeurs de la République est primordial et les attentats perpétrés dans notre pays montrent un déficit en la matière. C'est en substance ce que Djekojim Abderamane-Dillah, principal du collège de Morvillars, a rappelé aux heureux reçus du brevet des collèges l'an dernier, devenus lycéens depuis la dernière rentrée.

La cérémonie a eu lieu vendredi dernier, devant un parterre de parents, de professeurs et Eugène Kantz, l'inspecteur d'académie, et chacun s'est efforcé de mettre en avant la citoyenneté.

Parmi les nombreux reçus, Amélie Viatte s'est particulièrement distinguée avec une moyenne exceptionnelle de 19,97 sur 20 !

Comment a-t-elle trouvé les épreuves ? « Je m'attendais à pire... et ce fut une surprise pour moi ! J'avais surtout peur de ne pas me souvenir des théorèmes, des dates d'histoire. »

La jeune fille avait bien révisé : « je m'étais fait des fiches mais il faut dire aussi que j'avais bien travaillé tout au long de l'année puisque j'avais 18 de moyenne générale, sauf en sport où je ne suis pas très forte ».

Amélie, qui aime les mathématiques, prépare un bac S au lycée Courbet et a déjà une idée précise pour son avenir professionnel : « j'aimerais bien devenir ingénieure dans la fabrication des cosmétiques ».

Premier pas pour brûler les déchets du pays de Montbéliard (10/12/2017)

Le conseil communautaire du Grand Belfort a validé, jeudi soir, les nouveaux statuts du Sertrid, ce qui paraît annoncer une période de calme retrouvé pour l'usine d'incinération de Bourogne.



L'usine d'incinération de Bourogne est surdimensionnée et grevée par une dette très lourde. La modification des statuts est un premier pas pour envisager de brûler dans le Territoire les ordures ménagères du Pays de Montbéliard.

La crise qui a secoué le Sertrid, le syndicat qui gère l'usine d'incinération de Bourogne, semble terminée. Bastien Faudot (MRC), qui en a assuré brièvement la présidence, a perdu sa délégation suite à un recours de Damien Meslot devant le tribunal administratif. Un accord est intervenu avec les communautés de communes du Sud et du Nord. L'idée d'une taxe à l'habitant a été abandonnée. Le Dellois André Helle est président de la structure.

Les nouveaux statuts créent une part fixe dans la contribution des membres. Les communautés de communes sont tombées d'accord pour que cette part corresponde au remboursement de la dette qui ne s'éteindra qu'en 2041. Cette solution présente plusieurs avantages : les communautés de communes qui avaient fait de gros efforts en matière de tri voyaient mal une répartition fondée sur le nombre d'habitants des différents secteurs. Ensuite, en isolant la question de la dette, ce système, gravé dans le marbre des statuts, permet d'envisager l'adhésion à terme du Pays de Montbéliard qui pourrait faire traiter ses ordures à Bourogne sans hériter de la dette surdimensionnée du Sertrid.

Le dossier a évidemment donné lieu à un échange entre Bastien Faudot et Damien Meslot. Le premier a déclaré qu'il voterait volontiers ces nouveaux statuts car ils étaient largement son œuvre. Il a ajouté que les représentants du Grand Belfort qui avaient démissionné du Sertrid pour des raisons de désaccord politique allaient donc finalement voter son texte maintenant qu'il avait été éjecté de la présidence du Sertrid.

« Pendant votre présidence, il y a eu un cirque pas possible et les intérêts du Grand Belfort n'étaient pas préservés. Il n'y avait plus de gouvernance. Depuis que vous êtes parti, on a retrouvé l'unanimité » lui a répondu Damien Meslot.

Françoise Ravey, maire de Morvillars, s'est abstenue. La perspective de voir la solution de la gestion de l'Écopôle passer par la récupération des déchets du Pays de Montbéliard ne l'enchanté pas. « Je pose la question de l'environnement. Charger les fours, ce n'est pas la solution » dit-elle.

L'usine d'incinération de Montbéliard, gérée par Veolia, est en délégation de service public. Les installations sont vétustes et en ville. L'actuel contrat a son terme en 2024.

Deux médaillés à la Sainte-Barbe (13/12/2017)



Le sergent David Gressot et la 1^{re} classe Aurélie Perron se sont vu remettre une médaille de bronze pour 10 années de service. Jean-François Roost, épinglant le sergent David Gressot

Pour la Sainte-Barbe du centre de secours des Tourelles à Morvillars, étaient présents, outre les maires des communes de Bourogne, Morvillars et Méziré, le médecin colonel Michael Ibrissi et le commandant Olivier Charpy. Le président de l'amicale des sapeurs-pompiers des Tourelles, l'adjudant-chef Frédéric Tasseti, a annoncé à l'assistance que cette soirée serait la dernière sous sa présidence : il souhaite, après trois mandats, passer la main, car il vient de prendre depuis peu la présidence de l'Union Départementale des sapeurs-pompiers du Territoire de Belfort et il ne veut pas cumuler ces mandats. Il donne un bilan positif sur l'ensemble des activités de l'amicale.

Puis le sergent Bastien Cardey, président de l'association des JSP, a rappelé les 19 médailles obtenues au parcours sportif du sapeur-pompier en avril. Il y a 34 JSP à ce jour et 15 formateurs.

Au cours de cette soirée, la 1^{re} classe Aurélie Perron et le sergent David Gressot se sont vu remettre une médaille de bronze pour 10 années de service au sein des sapeurs-pompiers.

Trois générations au thé dansant du CCAS (15/12/2017)



Pour distribuer les 120 colis aux aînés (70 ans et plus) de la commune, Lydie Baumgartner et les membres du CCAS organisaient ce mercredi dans la salle du conseil municipal un thé dansant. Une quarantaine de personnes est venue profiter de ce moment pour danser tout l'après-midi sur les musiques d'hier et d'aujourd'hui.

L'indemnité de la trésorière fait tousser (10/12/2017)

Comme chaque fin d'année, le conseil communautaire a voté des indemnités supplémentaires pour la trésorière du centre des finances publiques de Belfort. Il s'agit d'une indemnité qui rémunère une activité de conseil et d'assistance notamment budgétaire qui va au delà de ses attributions de fonctionnaire de l'Etat. Cette année, cet indemnité s'élève à environ 5000 €. Plusieurs maires en ont critiqué le principe et se sont abstenus lors du vote. Louis Heilmann, maire de Roppe, a estimé que la trésorerie ne faisait pas son travail en matière de recouvrement des créances du Grand Belfort. Il a mis en avant des impayés de plus de 11 ans toujours pas traités. ***Françoise Ravey, maire de Morvillars, a estimé que le conseil rémunéré n'existait pas. « De vrais conseils, il n'y en a pas. La trésorerie n'a plus le temps de rien ».*** Pierre Rey, maire d'Autrechêne, est allé dans le même sens : « Le conseil existe rarement et les dettes ne sont pas apurées, je suis désolé ».

Pour les « Petits Bouchons » (15/12/2017)



Nadine Tacquard la présidente avec un « petit bouchon ».

Nadine Tacquard, présidente de l'association des assistantes maternelles de Morvillars, « Les Nounous et Petits Bouchons » aidée de son comité et de la commune pour le matériel organise un marché de Noël ce samedi 16 décembre sur la place du marché de 14 h à 20 h.

Le bénéfice de cette manifestation servira à acheter du matériel pour les enfants, comme tient à le préciser la présidente. Le stationnement sera interdit ce jour sur toute la place (arrêté municipal). Vin chaud, boissons chaudes et gaufres seront à votre disposition.

ZAC des Tourelles (11/12/2017)

La ZAC des Tourelles, à Morvillars, a, en revanche, du mal à se terminer. Nous avons eu l'occasion de rapporter que les prix avaient été baissés (à 17 € HT le m²) fin 2016 pour vendre les dernières parcelles après dix années sans transaction. « Nous avons des pistes sérieuses » glisse Damien Meslot, le président du Grand Belfort. Avec ses 18,7 ha disponible sur un ensemble de 31,6 ha, la ZAC des Tourelles est l'une des plus grandes de la communauté d'agglomération. Raphaël Rodriguez, vice-président du Grand Belfort, envisage la fin de l'opération pour 2024 avec un coût final pour la communauté d'agglomération de 7,8 millions d'euros.

Un site, c'est la maîtrise de sa communication (15/12/2017)

Questions à Stéphan Einhorn, cogérant d'Illicoweb, créateur de sites depuis 2001 à Morvillars



Vous avez réalisé plusieurs sites de communes et de communautés de communes dans le Territoire. Que vous demandent ces clients ?

« De mettre en avant la commune, ses services, son équipe d'élus. De mettre en ligne les comptes rendus et les arrêtés municipaux. L'autre volet est tout ce qui concerne la vie quotidienne : inaugurations, modalités pour la déchetterie, travaux ou menu de la cantine. Certaines communes nous demandent des dispositifs particuliers. »

Lesquels ?

« La commune de Trévenans, en accueillant le nouvel hôpital, a par exemple dû trouver le moyen de gérer un gros flux au niveau de l'état civil. Certaines veulent aussi les intranets, notamment pour les élus, afin que les informations circulent plus rapidement et pour limiter les impressions de papier. »

Comment se passe la mise en place du site ?

« Nous répondons à un appel d'offres, simplifié. Après des rencontres avec les élus, nous leur présentons une maquette. Nous pouvons livrer un site en quatre semaines. »

Vous occupez-vous de la mise à jour du contenu ?

« Nous livrons les sites avec les premiers contenus, afin qu'ils ne soient pas une coquille vide, mais c'est ensuite à la mairie de l'enrichir. Lors de la mise en service du site, nous faisons une formation, souvent avec du personnel de la mairie ou des élus. Ce sont eux qui, via des outils simples, ont accès à tout le contenu. Ils sont autonomes. »

Réalisez-vous des mises à jour ?

« Lorsqu'il y a une mise à jour à faire pour des raisons légales, comme le bandeau d'information sur les cookies, nous le réalisons. Sinon, il arrive que quelques années plus tard, une commune nous demande une refonte totale du site. Nous travaillons en ce moment sur celui de Bourogne. Il n'y a pas de limite de durée de vie d'un site, mais parfois, les évolutions technologiques comme l'arrivée des smartphones, imposent des changements. »

Et combien ça coûte ?

« En moyenne, 4 800 € TTC. »

La société de pêche à la recherche d'un président (16/12/2017)

La société de pêche de Morvillars l'AAPPMA « La Pointe » annonce aux personnes intéressées par la pêche qu'elles peuvent retirer leurs cartes de pêche au tabac presse épicerie le SNC Rame au 1 rue Charles-de-Gaulle. Téléphone : 03 84 27 80 04.

Le comité de La pointe est inquiet et ne voudrait pas que la société disparaisse. C'est pourquoi l'association recherche en urgence toujours un président et un garde-pêche.

Prendre contact avec Thiery Chavanne au 06 98 17 06 87.

Pour recharger sa voiture électrique (18/12/2017)

.../ ... Ce projet est initié par Territoire d'Énergie 90 (nouvelle dénomination du syndicat intercommunal d'aide à la gestion des équipements publics).

Dans un premier temps, le syndicat d'électricité s'est engagé, auprès de la préfecture de Région, à développer l'usage des véhicules électriques, en intégrant le schéma régional d'électromobilité (SREM).

Dans un second temps, Territoire d'Énergie 90 a lancé un appel d'offres pour connaître les communes intéressées par une infrastructure de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables (IRVE).

Enfin, il a retenu les communes qui répondaient aux critères suivants : densité de la population, proximité de commerces, de services ou d'entreprises, proximité de l'autoroute ou présence de sites touristiques. Il s'agit de Giromagny, Rougemont-le-Château, Etuefont, Lachapelle-sous-Rougemont, Evette-Salbert, Bavilliers, Sevenans, Châtenois-les-Forges, Montreux-Château, **Morvillars**, Beaucourt, Delle et bien sûr Belfort. Chaque commune signera une convention avec Territoire d'Énergie 90.

Les municipalités mettront à disposition des emplacements et veilleront à ce que les places réservées au rechargement ne soient pas utilisées par des voitures tampons. De son côté Territoire d'Énergie 90 prendra en charge l'installation des bornes, la signalisation réglementaire, le raccordement électrique, la fourniture d'énergie et la maintenance et l'exploitation du service.

Les pompiers face aux agressions (17/12/2017)

Pour la sainte-Barbe, le capitaine Olivier Trousselle a pris la parole devant ses troupes de la caserne.



Le capitaine Trousselle passe en revue les jeunes sapeurs-pompiers.

L'intervention du capitaine Olivier Trousselle porte à réflexion.

Tout d'abord sur les agressions, qu'en est-il ?

« En effet, les agressions envers les sapeurs-pompiers - insultes, crachats, violences contre les personnes ou dégradations de matériel », explique l'officier. « Chaque année, de nombreux sapeurs-pompiers sont pris à parties lors d'interventions. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : plus 17,6 %. De tels agissements doivent être condamnés, bien que notre région ne soit pas la plus exposée. Difficiles dans ces conditions d'attirer des vocations ».

Vous parlez de vocation. Les pompiers n'attirent plus ?

« Le volontariat est une source précieuse à préserver et à renforcer car 80 % des sapeurs-pompiers sont volontaires, ce sont 194 000 femmes et hommes qui ont choisi une façon particulière de servir les autres, en parallèle de leur métier, de leur vie familiale ou de leurs études. Nous attendons beaucoup de la mission de réflexion sur l'avenir du volontariat, animée par le ministre de l'Intérieur au congrès national tenu à Ajaccio. »

Aux Tourelles la formation est d'importance ?

« En effet, notre section de jeunes sapeurs-pompiers (JSP), forte de 34 éléments, placée sous la présidence du sergent Bastien Cardey, est un réel vivier de recrutement. La qualité des formations et la dynamique insufflée vont permettre aux jeunes de trouver leur place dans notre système. »

17,6 % d'augmentation du nombre d'agressions de sapeurs-pompiers

Un marché de Noël satisfaisant (21/12/2017)



Nadine Tacquard, la présidente des « Nounous et petits bouchons » de Morvillars, et son comité étaient très satisfaits de la fréquentation, samedi après-midi, de leur marché de Noël. En effet les parents des petits bouchons et leurs amis sont venus dans l'après-midi admirer et acheter les sujets confectionnés par les exposants. Sans oublier de déguster le vin chaud.

Marché de Noël des parents d'élèves (21/12/2017)

Comme tous les ans, l'association des parents d'élèves « La Clé des Champs » organise un marché de Noël à l'école primaire le vendredi 22 décembre de 15 h 30 à 18 h.

On pourra à cette occasion effectuer ses derniers achats de Noël et partager un moment convivial autour d'un verre de vin chaud offert par l'association.

Les enfants ne seront pas oubliés : chocolat chaud et pâtisseries leur seront proposés.

Tous les bénéfices de cet événement serviront à financer les sorties scolaires et autres activités pédagogiques pour les enfants de l'école.

Le tableau du château présenté au conseil (22/12/2017)



Françoise Ravey et le peintre Damien Eschbach présentant le tableau du château au conseil municipal.

MORVILLARS 22/12/2017

Le tableau du château présenté au conseil



Françoise Ravey et le peintre Damien Eschbach présentant le tableau du château au conseil municipal.

Lors de la réunion du conseil municipal de mardi à Morvillars, un des points principaux a porté sur les moyens développés pour promouvoir le projet « Morvillars – futur centre d'excellence ».

L'idée de réaliser un tableau du château communal Amand Viellard apparaissait judicieuse pour réaliser divers supports de communication (roll-up, affiches, cartes de visites, etc.).

Françoise Ravey, le maire, a rencontré au mois d'août dernier, au cours de la Passerelle

des Arts à Belfort, Damien Eschbach, un artiste local au talent confirmé pour ces aquarelles. Il a édité en 2001 un album intitulé « Belfort au fil des rues », contenant des photos de ces dessins des différents lieux représentatifs de la Cité du Lion, album préfacé et dédié par les élus de l'époque.

Lors de cette rencontre, François Ravey a demandé à Damien Eschbach de réaliser un tableau en peinture acrylique qu'il a présenté en avant-première à l'ouverture du conseil municipal.

Lors de la réunion du conseil municipal de mardi à Morvillars, un des points principaux a porté sur les moyens développés pour promouvoir le projet « Morvillars – futur centre d'excellence ».

L'idée de réaliser un tableau du château communal Amand Viellard apparaissait judicieuse pour réaliser divers supports de communication (roll-up, affiches, cartes de visites, etc.).

Françoise Ravey, le maire, a rencontré au mois d'août dernier, au cours de la Passerelle des Arts à Belfort, Damien Eschbach, un artiste local au talent confirmé pour ces aquarelles. Il a édité en 2001 un album intitulé « Belfort au fil des rues », contenant des photos de ces dessins des différents lieux représentatifs de la Cité du Lion, album préfacé et dédié par les élus de l'époque.

Lors de cette rencontre, François Ravey a demandé à Damien Eschbach de réaliser un tableau en peinture acrylique qu'il a présenté en avant-première à l'ouverture du conseil municipal.

Le nouvel avenir du château se profile (23/12/2017)

Un comité de pilotage a été mis en place pour réfléchir à l'avenir du château Armand-Viellard de Morvillars, propriété de la commune. L'idée d'un projet hôtelier, notamment pour une clientèle d'affaires, est évoquée.



Une esquisse de ce que le château pourrait devenir.

Que faire des 1 200 m2 de surfaces exploitables auxquels s'ajoutent encore quelque 800 m2 de combles et caves du château communal ?

La question taraude les élus depuis 2011 et, jeudi soir, on est entré dans le vif du sujet avec la création « d'un comité de pilotage en vue de la requalification économique du château. » Il faut dire que ce château édifié par Armand Viellard entre 1872 et 1878 puis augmenté d'un étage en 1890, s'il est sain, nécessite des travaux pour accueillir du public.

« Déjà, lorsque j'étais président, j'avais émis l'idée de faire du château des Tourelles, propriété de la chambre de commerce à l'époque, un endroit où les décisionnaires puissent se rencontrer dans des salons privatifs comme dans les pays nordiques ou aux USA, autour de restauration rapide mais de bonne qualité », explique Christophe Viellard, héritier de la famille Viellard et ancien PDG de VMC.

Un concept qui fait défaut, à écouter les acteurs économiques et les élus, dans la région la plus industrialisée de France avec un potentiel énorme et la proximité de la Suisse. L'idée portée avec fougue par le maire Françoise Ravey serait en effet de réhabiliter le château autour d'un projet déjà esquissé par Mireille Kuentz, une architecte mulhousienne, pour un montant de 2,7 millions d'euros.

Si tout le monde s'accorde sur le constat que le secteur manque d'hôtellerie de capacité de restauration, il reste à le mettre en musique et à trouver des fonds.

Pour Jean-Pierre Cnudde, le PDG de la Sodeb (société d'équipement du Territoire de Belfort), il faut s'intégrer à ce qui existe déjà autour de la Jonxion et bien évaluer les besoins qui existent. Christophe

Viellard cite le chiffre de 2000 chefs d'entreprise qui pourraient être intéressés tandis que le sénateur Cédric Perrin évoque lui la nécessité d'intégrer l'université à ce projet qu'il salue par ailleurs.

Reste aussi les Suisses, manifestement intéressés eux aussi comme l'a dit Charles Raccordon, président du centre d'accueil économique de Porrentruy : « Je découvre ce projet et la volonté de donner une importance à ce château, je pense qu'il y a une vraie synergie à développer avec la Suisse à travers ce lieu. »

Pour l'heure, après la constitution du comité de pilotage et la réalisation à venir d'un dossier de faisabilité, la prochaine étape réside dans l'exploration des pistes de financement lors d'une réunion fin janvier.

« 2,7 millions d'euros : c'est le montant d'un projet pour le château imaginé par une architecte mulhousienne »

Le nouvel avenir du château se profile

23/2/2017



Une esquisse de ce que le château pourrait devenir.

Un comité de pilotage a été mis en place pour réfléchir à l'avenir du château Armand-Viellard de Morvillars, propriété de la commune. L'idée d'un projet hôtelier, notamment pour une clientèle d'affaires, est évoquée.

Que faire des 1 200 m² de surfaces exploitables auxquels s'ajoutent encore quelque 800 m² de combles et caves du château communal ?

La question taraude les élus depuis 2011 et, jeudi soir, on est entré dans le vif du sujet avec la création « d'un comité de pilotage en vue de la requalification économique du château. » Il faut dire que ce château édifié par Armand Viellard entre 1872 et 1878 puis augmenté d'un étage en 1890, s'il est sain, nécessite des travaux pour accueillir du public.

« Déjà, lorsque j'étais président, j'avais émis l'idée de faire du château des Tourelles, propriété de la chambre de commerce à l'époque, un endroit où les décideurs puissent se rencontrer dans des salons privés comme dans les pays

nordiques ou aux USA, autour de restauration rapide mais de bonne qualité », explique Christophe Viellard, héritier de la famille Viellard et ancien PDG de VMC.

Un concept qui fait défaut, à écouter les acteurs économiques et les élus, dans la région la plus industrialisée de France avec un potentiel énorme et la proximité de la Suisse. L'idée portée avec fougue par le maire Françoise Ravay serait en effet de réhabiliter le château autour d'un projet déjà esquissé par Mircille Kuentz, une architecte mulhousienne, pour un montant de 2,7 millions d'euros.

Si tout le monde s'accorde sur le constat que le secteur manque d'hôtellerie de capacité de restauration, il reste à le mettre en musique et à trouver des fonds.

Pour Jean-Pierre Cnudde, le PDG de la Sodeb (société d'équipement du Territoire de Belfort), il faut s'intégrer à ce qui existe déjà autour de la Jonction et bien évaluer les besoins qui existent. Christophe Viellard cite le chiffre de 2000 chefs d'entreprise qui pourraient être intéressés tandis que le sénateur Cédric

Perrin évoque lui la nécessité d'intégrer l'université à ce projet qu'il salue par ailleurs.

Reste aussi les Suisses, manifestement intéressés eux aussi comme l'a dit Charles Raccordon, président du centre d'accueil économique de Porrentruy : « Je découvre ce projet et la volonté de donner une importance à ce château, je pense qu'il y a une vraie synergie à développer avec la Suisse à travers ce lieu. »

Pour l'heure, après la constitution du comité de pilotage et la réalisation à venir d'un dossier de faisabilité, la prochaine étape réside dans l'exploration des pistes de financement lors d'une réunion fin janvier.

2,7

millions d'euros : c'est le montant d'un projet pour le château imaginé par une architecte mulhousienne

L'Odyssée du cirque s'installera à Morvillars (23/12/2017)

L'Odyssée du cirque, installée depuis quinze ans au Chênois, était à la recherche d'un nouveau terrain suite à l'extension du centre hospitalier. Elle devrait déménager sur la ZAC des Tourelles à Morvillars.



Le projet d'implantation tel qu'il pourrait voir le jour. Le projet d'implantation tel qu'il pourrait voir le jour.

Après avoir déménagé à l'été 2016 de l'arrière du Chênois pour laisser la place aux nouvelles constructions du centre hospitalier des soins de longue durée, l'Odyssée du cirque s'était installée le long de la rue de Froideval. Mais elle cherchait un nouveau terrain pour ses chapiteaux. « Nous sommes en effet trop à l'étroit, on ne peut plus développer de nouvelles activités, ni organiser des soirées après 23 heures en raison du bruit. Nous avons même un chapiteau dans un garage, sans compter les accès difficiles et le manque de parking », précise Christiane Gibert, la présidente.

Les choses devraient avancer ce début d'année et le départ de l'Odyssée du cirque du Chênois est une chose acquise aujourd'hui. « Nous devrions partir à Morvillars sur la ZAC des Tourelles à proximité de l'Adapei et de la caserne des pompiers », explique Christiane Gibert. « C'est une belle opération, j'y suis allée à fond », affirme aussi Françoise Ravey, maire de Morvillars.

Ce transfert est un projet à long terme : « C'est un gros dossier sur lequel nous travaillons avec une série de partenaires comme le Grand Belfort, la mairie de Morvillars, la Sodeb (société d'équipement du Territoire de Belfort) mais aussi la Drac (direction régionale des affaires culturelles), le conseil départemental et le conseil régional », indique Christiane Gibert.

Une réunion est d'ailleurs prévue en février afin d'avancer puis de voir aussi comment lever des fonds car tout est à faire et il ne faut pas moins d'un million d'euros pour organiser ce transfert. D'abord pour acheter le terrain et implanter les instructeurs, y compris les chapiteaux qui font partie de l'ADN du cirque.

Reste que cette délocalisation éloigne un peu l'Odyssée de la ville : « mais nous serons plus visibles, nous nous rapprochons de la Suisse avec laquelle nous travaillons », précise la présidente. Enfin, ce transfert permettra l'accueil de compagnies professionnelles dans un lieu spécifiquement dédié aux spectacles mais aussi « d'écrire son projet d'avenir pour devenir le Centre régional des arts du cirque. »

« 1 million d'euros : c'est le coût du projet de transfert de l'Odyssée du cirque à Morvillars »

L'Odyssée du cirque s'installera à Morvillars

23/12/2017

L'Odyssée du cirque, installée depuis quinze ans au Chénois, était à la recherche d'un nouveau terrain suite à l'extension du centre hospitalier. Elle devrait déménager sur la ZAC des Tourelles à Morvillars.

Après avoir déménagé à l'été 2016 de l'arrière du Chénois pour laisser la place aux nouvelles constructions du centre hospitalier des soins de longue durée, l'Odyssée du cirque s'était installée le long de la rue de Froideval. Mais elle cherchait un nouveau terrain pour ses chapiteaux. « Nous sommes en effet trop à l'étroit, on ne peut plus développer de nouvelles activités, ni organiser des soirées après 23 heures en raison du bruit. Nous avons même un chapiteau dans un garage, sans compter les accès difficiles et le manque de parking », précise Christiane Gibert, la présidente.

Les choses devraient avancer ce début d'année et le départ de l'Odyssée du cirque du Chénois est une chose acquise aujourd'hui. « Nous devrions partir à Morvillars sur la ZAC des Tourelles à proximité de l'Adapei et de la caserne des pompiers », explique Christiane Gibert. « C'est une belle opération, j'y suis allée à fond », affirme aussi Françoise Ravey, maire de Morvillars.



Le projet d'implantation tel qu'il pourrait voir le jour.

Ce transfert est un projet à long terme : « C'est un gros dossier sur lequel nous travaillons avec une série de partenaires comme le Grand Belfort, la mairie de Morvillars, la Sodeb (société d'équipement du Territoire de Belfort) mais aussi la Drac (direction régionale des affaires culturelles), le conseil départemental et le conseil régional », indique Christiane Gibert.

Une réunion est d'ailleurs prévue en février afin d'avancer puis de voir aussi comment lever des fonds car tout est à faire et il ne faut pas moins d'un million d'euros pour organiser ce transfert. D'abord pour acheter le terrain et implanter les instructeurs, y compris les chapiteaux qui font partie de l'ADN du cirque.

Reste que cette délocalisation

éloigne un peu l'Odyssée de la ville : « mais nous serons plus visibles, nous nous rapprochons de la Suisse avec laquelle nous travaillons », précise la présidente. Enfin, ce transfert permettra l'accueil de compagnies professionnelles dans un lieu spécifiquement dédié aux spectacles mais aussi « d'écrire son projet d'avenir pour devenir le Centre régional des arts du cirque. »

1 million d'euros : c'est le coût du projet de transfert de l'Odyssée du cirque à Morvillars

Territoire de Belfort : les plus belles décorations de Noël (27/12/2017)



La maison de M. et Mme Gérard Schlater, impasse du bois à Morvillars est bien illuminée

Recharge pour véhicules électriques (24/12/2017)

Le projet, financé, installé et entretenu par Territoire d'Energie 90, portera sur l'installation sur le parking de la halte ferroviaire de deux stations de deux points de charge à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables.



Deux stations devraient être installées.

Lors de la séance de conseil municipal du mardi 19 décembre, les élus ont été informés d'un projet d'installation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques sur le parking de la halte ferroviaire. Ce projet financé, installé et entretenu par Territoire d'Energie 90 portera sur l'installation de deux stations de deux points de charge à l'usage des véhicules électriques ou hybrides rechargeables.

Exercice positif

Le point financier de l'exécution du budget 2017 révélait un exercice positif.

Rythmes scolaires

Adoption des rythmes scolaires pour la rentrée 2018 par les communes de Morvillars, Froidefontaine et Charmois. Répartition des 24 heures d'enseignement sur 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Abords de l'école

Projet de l'aménagement des abords de l'école en 2 phases : 1. Aménagement et sécurisation cour de l'école primaire. 2. démolition des tribunes et aménagement d'un espace périscolaire et jardin participatif. Le tout pour un coût de 238 007 €.

Affouage

L'affouage 2017/2018 dont la gestion administrative et comptable incombera à la mairie de Méziré portera sur 500 stères de bois pour 43 affouagistes inscrits pour un tarif de 11€ le stère.

Tous ces points, ainsi que les autres points inscrits à l'ordre du jour, ont été adoptés à l'unanimité.

« 2 stations de 2 points de charge chacune devraient être installées sur le parking de la halte ferroviaire. »

100 : marché de Noël de l'école (28/12/2017)



C'est environ le nombre de personnes venues vendredi au marché de Noël organisé par la Clé des Champs à l'école primaire de Morvillars. Le bénéfice permettra à l'association de financer les sorties scolaires.

Cinq jeunes réalisent une fresque (28/12/2017)



De gauche à droite : graffeur, référent jeune et les jeunes auteurs de la fresque

Dans le cadre de l'aménagement du nouvel Espace jeunes, cinq adolescent(e)s ont réalisé une fresque sous la houlette d'un graffeur de l'association Art 2 Sens de Montbéliard. Encadrés par le référent jeune de la commune, Laurent Duval, ils se sont investis, durant trois jours, dans la réalisation de ce projet afin d'apporter une touche artistique au local situé au-dessus de la médiathèque. Le premier rendez-vous 2 018 est déjà fixé mercredi 10 janvier à partir de 14 h pour découvrir ce lieu dédié à la jeunesse.

Population en hausse (29/12/2017)

Angeot : + 20 (+ 6,32 %), Argiésans : + 15 (+ 3,58 %), Banvillars : + 9 (+ 3,28 %), Beaucourt : + 30 (+ 0,59 %), Bermont : + 35 (+ 9,83 %), Brebotte : + 27 (+ 8,01 %), Bretagne : + 14 (+ 5,64 %), Bessoncourt : + 251 (+ 27,10 %), Bethonvilliers : + 8 (+ 3,25 %), Boron : + 35 (+ 0,81 %), Charmois : + 18 (+ 6,14 %), Châtenois-les-Forges : + 61 (+ 2,26 %), Chaux : + 29 (+ 2,68 %), Chavannes-les-Grands : + 17 (+ 5,34 %), Chèvremont : + 94 (+ 6,18 %), Courcelles : + 9 (+ 7,20 %), Croix : + 4 (+ 2,46 %), Cunelières : + 53 (+ 18,5 %), Danjoutin : + 221 (+ 6,33 %), Dorans : + 163 (+ 29,36 %), Eguenigue : + 17 (+ 6,43 %), Essert : + 99 (+ 3,12 %), Etueffont : + 18 (+ 1,22 %), Faverois : + 62 (+ 12,01 %), Fêche-l'Église : + 3 (+ 0,38 %), Florimont : + 27 (+ 6,27 %), Grosne : + 6 (+ 1,85 %), Lachapelle-sous-Rougemont : + 37 (+ 6,60 %), Lamadeleine-Val-des-Anges : + 6 (+ 18,18 %), Lagrange : + 19 (+ 17,92 %), Larivière : + 18 (+ 5,86 %), Lepuix-Neuf : + 10 (+ 3,50 %), Leval : + 53 (+ 27,04 %), Meroux : + 37 (+ 4,51 %), Montreux-Château : + 47 (+ 4,23 %), **Morvillars : + 25 (+ 2,19 %)**, Moval : + 105 (+ 32,60 %), Novillard : + 43 (+ 16,79 %), Offemont : + 448 (+ 13,19 %), Perouse : + 73 (+ 6,73 %), Petitmagny : + 4 (+ 1,43 %), Phaffans : + 123 (+ 38,55 %), Recouvrance : + 28 (+ 37,33 %), Reppe : + 15 (+ 4,73 %), Riervescemont : + 12 (+ 12,90 %), Romagny-sous-Rougemont : + 2 (+ 0,95 %), Roppe : + 161 (+ 19,07 %), Rougemont-le-Château : + 64 (+ 4,59 %), Saint-Germain-le-Châtelet : + 33 (+ 5,43 %), Saint-Dizier-l'Évêque : + 11 (+ 2,91 %), Thiancourt : + 54 (+ 21,77 %), Trévenans : + 57 (+ 4,95 %), Valdoie : + 217 (+ 4,20 %), Vellescot : + 14 (+ 5,51 %), Vétrigne : + 93 (+ 17,22 %). Vescemont : + 44 (+ 6,09 %), Vézelois : + 18 (+ 19,39 %), Villars-le-Sec : + 16 (+ 10,59 %).

Nouvelle ceinture noire au Judo-kwai (29/12/2017)



Philippe Blanc (87 ans, professeur de judo, ceinture noire 6e dan) remet à Charlotte Dessurne sa ceinture noire 1er dan

Mercredi 20 décembre au Judo-Kwai de Morvillars, Francis Blanc, ceinture noire 4e dan, professeur de Judo diplômé d'État et Philippe Blanc, 87 ans, professeur de judo, ceinture noire 6e dan, remettaient à Charlotte Dessurne sa ceinture noire 1er dan obtenue le 3 décembre à Dijon.

Âgée de 20 ans, Charlotte pratique le judo depuis l'âge de neuf ans. Étudiante en biologie à l'Université de Franche-Comté de Montbéliard, elle ne compte pas en rester là. La jeune femme est en effet déterminée à gravir les échelons supérieurs, son ambition étant de devenir professeur de judo.

L'enfant Jésus déposé dans la crèche (30/12/2017)



Dans les paroisses Notre-Dame de Montrobert et Saint-François-de-Sales pour la messe de la veillée de Noël du dimanche 24 décembre à 18 h 30, les abbés Valentin et Laithier, accompagnés des enfants du catéchisme, ont porté en procession l'enfant Jésus jusque dans la crèche pour le déposer dans son berceau dans l'église Saint-Martin de Morvillars.

Une ancienne polémique industrielle réglée par l'étude des faits (31/12/2017)

Une polémique déjà ancienne, qui devait avoir des suites judiciaires, mettait en cause le patriotisme de M. M., industriel à Morvillars, l'accusant d'avoir installé à Colombier-Fontaine une usine allemande. De nouvelles explications ont été échangées entre les parties intéressées. Elles ont mis les choses au point et établi que l'installation des industriels allemands, de même que le choix du terrain et la construction de l'usine, sont bien antérieurs à l'entrée de M. M. dans l'entreprise et qu'ils sont le fait d'une des plus vieilles et plus honorables maisons de la grande industrie de notre région.

C'est cette maison qui avait fourni la presque totalité des capitaux dans le but de doter la France de procédés industriels nouveaux. Cette entreprise était donc entièrement conforme à l'intérêt national et les bénéfices pouvant être réalisés devaient profiter exclusivement aux capitaux industriels français. Le nouveau commanditaire a donc simplement pris la suite d'une situation déjà existante, dans le but de maintenir dans le pays une industrie qui y avait amené l'aisance.